VILLE DE

# Chaumes en-Retz

DOSSIER SPÉCIAL

## Le développement économique de la commune

P. 13

mairie@chaumesenretz.fr

Bulletin municipal n° 7 // **septembre 2017**

# RETOUR EN IMAGES

Pique-Nique Arthon Animation Rurale

Journée de l'histoire

Forum des associations

Fête du parc

Accueil des nouveaux arrivants

Fête du parc

Animation Zim'aide

Fête du parc

## Chère Calmétienne, cher Calmétien.

*Un nouveau bulletin vient de vous parvenir. Le rythme est maintenant régulier et bien rodé. Merci aux membres de la commission « communication » qui s'efforcent de vous traduire la vie de la commune et de ses habitants à travers des articles divers et bien illustrés. Nous avons fait le choix d'une formule à quatre bulletins annuels de qualité sur un papier dont le coût est maîtrisé ainsi qu'une distribution en interne ce qui assure une information à tous les habitants.*

*Parmi toutes les informations que vous pourrez découvrir, je souhaite souligner le désir des élus de communiquer sur les choix retenus par l'équipe municipale lors des réunions publiques qui se tiendront en octobre sur tout le territoire.* ***Nous espérons votre présence nombreuse****. Ce sera un moment d'échange, d'explication, de projection sur notre avenir commun. Nous pourrons aborder les finances communales, base de tout projet, les besoins en équipements nouveaux, les choix d'avenir tels que les déplacements doux, la réflexion menée sur les paysages agricoles, la réorganisation du parcellaire des terres agricoles, l'aménagement des carrières.*
*Nous ne manquerons pas, peut-être dans un deuxième temps, d'évoquer la réorganisation du commerce dans chaque bourg. Nous parlerons aussi de l'organisation de l'accueil du public dans les trois mairies, de l'entretien de l'espace public.*

*Dans tous ces chantiers mis en route, il nous faut maintenant toujours mesurer l'impact sur l'environnement. C'est pour cela que nous avons éteint l'éclairage public cet été. Nous souhaitons inscrire la commune dans une politique plus respectueuse de l'environnement et moins émettrice de gaz à effet de serre.*

*Un autre sujet nous préoccupe. La propreté des points d'apport volontaire des déchets recyclables. En effet, très régulièrement, certains de ces points sont encombrés de déchets qui devraient être déposés en déchetteries. Les services communaux doivent régulièrement y passer (plusieurs fois par semaine) pour un nettoyage. Comme toutes les dégradations constatées dans les lieux publics cela représente beaucoup de travail et un coût important. Soyons citoyens et posons nous la question : « Que puis-je faire pour ma commune ? »*

*Je vous souhaite bonne lecture et espère vous rencontrer nombreux lors de nos réunions du mois d'octobre.*

***Le Maire, Georges LECLEVE***

## A LA RENCONTRE DES HABITANTS

Les élus souhaitent échanger avec chacun d'entre vous, expliquer les divers projets en cours et préciser les choix qui se mettent en place. Nous serons donc heureux de vous rencontrer lors de réunions publiques qui se tiendront aux dates suivantes :

- le mardi 17/10, la Sicaudais, salle du Plan d'Eau à 20 h 30.
- le mercredi 18/10, Chéméré, salle Ellipse à 20 h.
- le jeudi 19/10, Arthon en Retz, salle Du Théâtre à 20 h 30.

Vous pouvez participer à l'une des trois soirées, elles reprendront les mêmes thèmes qui seront plus ou moins développés suivant votre demande. Venez nombreux , nous sommes tous concernés par les projets de la commune.


p. 4 CONSEIL MUNICIPAL

p. 6 VIE MUNICIPALE

p. 13 DOSSIER SPÉCIAL

p. 16 C'EST NOUVEAU

p. 17 VIE ASSOCIATIVE

p. 25 INFOS DIVERSES


CHAUMES-EN-RETZ **n° 7**, bulletin municipal • Directeur de la publication : **Georges LECLEVE** • Rédactrices en chef : **Karine FOUQUET, Catherine DEBEAULIEU** • Conception et mise en page : **mairie de Chaumes-en-Retz, service communication** • Impression en 3300 exemplaires : **Imprimerie NEWDIFF, St Hilaire de Chaléons** • Couverture : **Ets Aquaproduction (capture d'écran de l'émission « C dans l'air » sur France 5), marché du vendredi, ZA du Chemin Saulnier, Chéméré.**

# SÉANCE DU 19 JUIN

### Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur le secteur d'Arthon en Retz

Le conseil municipal décide d'approuver le PLU tel qu'il est annexé à la présente délibération. Cette délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département (rubrique annonces légales). Le PLU approuvé est tenu à la disposition du public en mairie ainsi qu'en préfecture aux heures et jours habituels d'ouverture. La présente délibération et les dispositions engendrées par le PLU seront exécutoires dès leur réception par le Préfet et l'accomplissement des mesures de publicité (affichage en mairie et insertion presse). La présente délibération et le PLU seront transmis pour information aux personnes publiques associées et consultées.

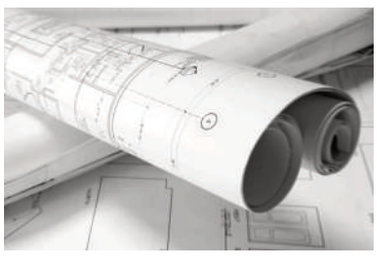

### Institution du Droit de Préemption Urbain sur le secteur d' ARTHON EN RETZ

Il est rappelé que le droit de préemption est le droit reconnu à une collectivité publique, un établissement public ou une société d'économie mixte d'acquérir en priorité sur tout autre acheteur un bien qui lui est nécessaire pour mener sa politique d'aménagement, le propriétaire de ce bien ayant déclaré son intention de l'aliéner. Le conseil municipal décide d'instituer le droit de préemption urbain.

### Personnel - Création d'un Comité Technique Commun

Le maire précise aux membres du conseil municipal que l'article 32 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 prévoit qu'un comité technique (CT) doit être créé dans chaque collectivité ou établissement employant au moins cinquante agents. Le conseil municipal décide la création d'un comité technique unique compétent pour les agents des collectivités suivantes : commune de CHAUMES-EN-RETZ, CCAS de CHAUMES-EN-RETZ. Le conseil municipal décide que ce comité technique sera placé auprès de la collectivité de CHAUMES-EN-RETZ.

### Personnel - Délibération fixant la composition du comité technique

Le conseil municipal fixe le nombre de représentants titulaires du personnel à 3 (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants), décide le maintien du paritarisme numérique au comité technique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants titulaires et suppléants du personnel et décide le recueil, par le comité technique, de l'avis des représentants de la collectivité.

### Personnel - Création d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) commun

Le conseil municipal décide la création d'un CHSCT unique compétent pour les agents des collectivités suivantes : commune de CHAUMES-E-RETZ, CCAS de CHAUMES-EN-RETZ. Il décide que ce CHSCT sera placé auprès de la collectivité de CHAUMES-EN-RETZ.

### Personnel - Délibération fixant la composition du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Le conseil municipal fixe le nombre de représentants titulaires du personnel à 3 (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants), décide le maintien du paritarisme numérique au CHSCT en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants titulaires et suppléants du personnel et décide le recueil, par le CHSCT, de l'avis des représentants de la collectivité.

### Personnel - Instauration du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujetions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la fonction publique de l'État est transposable à la fonction publique territoriale. Il se compose d'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) ; d'un complément indemnitaire annuel tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA). Le conseil municipal, par 32 voix « pour », 2 voix « contre » et 8 abstentions, décide d'instaurer une prime de fonctions, de sujétions, d'expertise à compter du 01/07/2017 pour les agents issus des cadres d'emploi dont les corps de référence sont parus en annexes des arrêtés ministériels pris en application du décret 2014-513 et autorise le maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre des deux parts de la prime (IFSE, CIA) dans le respect des principes définis.

### Personnel - Tableau des effectifs

Le maire propose au conseil municipal que soient créés les postes suivants : un adjoint technique à temps complet, un garde-champêtre à temps complet. Le conseil municipal, par 38 voix « pour », 1 voix « contre » et 3 abstentions décide de suivre les propositions du maire indiquées ci-dessus qui seront applicables au 1er juillet 2017.

### Dénomination de voies - Lotissements Rue du Quartron du Moulin et de l'Ilette

Après délibération, le conseil municipal, par 34 voix pour et 8 abstentions, décide de nommer :

- Les voies privées du lotissement du Quartron du Moulin : partie Union 1 - rue Nelson MANDELA et partie Union 2 - rue du Général DE GAULLE.
- Les voies privées du lotissement de l'Ilette (route de Saint-Hilaire) : rue Robert SCHUMAN, rue Konrad ADENAUER, allée Joseph BECH, rue Johan Willem BEYEN, rue Alcide DE GASPERI, rue Paul-Henri SPAAK.

### Indemnité de gardiennage des églises communales

Le maire expose que le montant maximum alloué aux préposés chargés du gardiennage des églises communales est actuellement de : 479,86 € pour un gardien résidant dans la localité où se trouve l'édifice du culte, 120,97 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune, visitant l'église à des périodes rapprochées. Après délibération, le conseil municipal décide de fixer l'indemnité de gardiennage à la paroisse Sainte Anne-Françoise en Retz, pour les églises d'Arthon et de Chéméré, à 342,83 €.

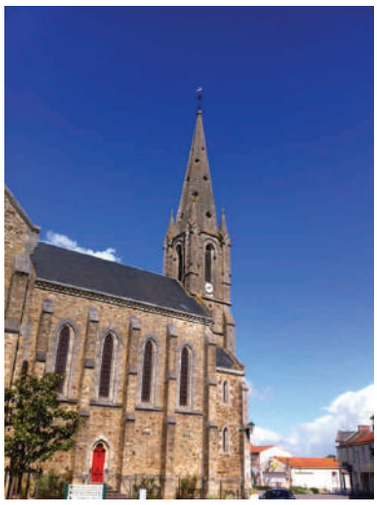

## A NOTER

**Prochains conseils municipaux :**
- Lundi 6 novembre
- Mardi 12 décembre

*Les séances du conseil municipal ont lieu à la Salle de l'aqueduc*

## SÉANCE DU 30 JUIN

*Une minute de silence est respectée en mémoire de Madame Simone Jakob-Veil, décédée ce jour.*

### Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2017

Conformément à l'article R. 131 du Code électoral, et à l'arrêté préfectoral en date du 16 juin 2017 et son annexe fixant pour chaque commune du département de la Loire-Atlantique le mode de scrutin ainsi que le nombre des délégués et suppléants à élire lors de la séance du conseil municipal du vendredi 30 juin 2017, le conseil municipal procède à l'élection de 20 délégués titulaires et 6 suppléants (voir procès-verbal spécifique).

### Tirage au sort pour le jury d'assises 2018

Le maire expose au conseil municipal les dispositions relatives au jury d'assises et procède au tirage au sort pour l'année 2018.

### Insertion du Projet Éducatif de la Commune dans un dossier déposé par Pornic Agglo Pays de Retz

Au 1er janvier 2017, sur le territoire de la communauté d'agglomération, il y avait plusieurs Projets Éducatifs Territoriaux (PEdT) en cours :

- 1 PEdT intercommunal Cœur Pays de Retz qui couvre les communes suivantes : Cheix en Retz, Chaumes en Retz secteur de Chéméré, Port Saint Père, Rouans, St-Hilaire de Chaléons, Ste-Pazanne et Vue.
- 7 PEdT communaux au niveau des communes suivantes, Chaumes-en-Retz secteur d'Arthon en Retz, Chauvé, La Bernerie en Retz, La Plaine sur Mer, Les Moutiers en Retz, Pornic, Préfailles et St Michel Chef Chef.

Pour 5 de ces 9 PEdT, la convention partenariale arrive à échéance à la fin de l'année scolaire 2016/2017. De ce fait, il est demandé à ces 5 territoires de procéder à une évaluation des actions menées sur la période 2014/2017 et d'élaborer un nouveau projet qui doit être déposé au plus tard pour le 1er septembre 2017.

Le conseil municipal valide le dépôt d'un Projet Éducatif Territorial à l'échelle de Pornic Agglo Pays de Retz dans lequel les actions éducatives de la commune seront détaillées et l'insertion des actions éducatives de la commune dans ce PEdT intercommunal permettra à la commune de solliciter les fonds de soutien à partir de septembre 2017.

### Personnel communal

Le maire indique au conseil municipal qu'en prévision de la rentrée scolaire prochaine au sein des établissements primaires, il serait souhaitable de prévoir une réorganisation des postes d'ATSEM. Pour cela, il propose de modifier deux postes vacants, l'un en raison d'un départ à la retraite et l'autre pour une intégration dans un autre cadre d'emplois qui interviendra à compter du 1er septembre 2017.

D'autre part, l'accroissement des tâches au sein du service « Finances-Ressources Humaines » justifie la présence d'un adjoint administratif supplémentaire.

Pour ce faire, il faut modifier le temps de service d'un poste vacant (radiation des effectifs après un placement en disponibilité), à compter du 1er septembre 2017.

Le conseil municipal décide de suivre les propositions du maire indiquées ci-dessus qui seront applicables au 1er septembre 2017.

## Le Journal des petits conseillers

### Actions sur les effets de l'alcool et ses conséquences sur la conduite

Le conseil municipal des enfants a mené à bien son projet sur la sensibilisation des personnes sur les effets de l'alcool et ses conséquences sur la conduite lors de la fête du parc du 10 juin 2017. Le simulateur deux roues et les lunettes simulant l'alcoolémie ont remporté un vif succès auprès du public jeune. La voiture tonneau a également été très appréciée.

### 20e anniversaire de la fête du parc

Une vingtaine d'enfants a participé aux **olympiades** initiées par le CME pour le 20e anniversaire de la fête du parc. Bonne humeur, solidarité, rire étaient au rendez-vous !

Un **lâcher de ballons** a également été organisé. Pour la petite histoire, un des ballons est arrivé en Suisse dans le canton de Vaud, entre Genève et Lausanne!

### 3e rando-vélo le 1er juillet 2017

Le conseil municipal des enfants a organisé, le samedi 1er juillet 2017, la 3e édition de la rando-vélo dont le but était de faire découvrir la commune de Chaumes-en-Retz. C'est ainsi que 35 enfants accompagnés de 15 adultes ont sillonné les chemins de randonnée de la commune : le départ a été donné sur la place du Marchas, secteur Arthon, la pause déjeuner s'est déroulée au parc, secteur Chéméré, puis l'arrivée a eu lieu à la Sicaudais.

Ce périple de 23 km a permis aux enfants et aux adultes de découvrir ou redécouvrir les îles enchantées, les bosses de Sainte-Anne ! Un grand merci aux enfants et aux accompagnateurs qui ont fait de cette journée une réussite !

# Zoom sur...

## LA RENTRÉE SCOLAIRE 2017/2018

## ÉCOLE JEAN MONNET

À la rentrée de septembre 2017, l'école Jean Monnet accueille deux nouveaux enseignants : M. Piccioli (enseignant remplaçant rattaché à l'école) et Mme Toutain, (qui assure la décharge de direction et complète deux collègues à temps partiel).

**Voici les projets de cette année scolaire :**

- Poursuite du conseil d'enfants
- Séances de natation pour les élèves de la GS au CM2 à la piscine de Ste-Pazanne
- Pratique de l'activité voile pour les élèves de CM1 et CM2
- Intervention dans le cadre de « Lire et faire lire » par les retraités bénévoles pour la plus grande joie des enfants
- Participation au prix des « Incorruptibles » (livres financés par l'Amicale laïque)
- Spectacles des Jeunesses Musicales de France (concert) pour les élèves de la GS au CM2 à Machecoul
- Comme tous les ans, visite du festival des 4 Z'A qui aura lieu à Villeneuve en Retz du 17 au 25 mars 2018
- L'activité tennis devrait normalement être reconduite pour les élèves de CE1 et CE2.

Les temps d'activités péri éducatives pour la 4e année sont mis en place le temps de la pause méridienne. Les élèves bénéficient de différents ateliers : danse, tennis, jeux de construction, jeux traditionnels, multisports, théâtre, petit journal, relaxation...

## ÉCOLE SAINTE-VICTOIRE

C'est une nouvelle année scolaire qui commence avec un nouveau projet pédagogique.

L'équipe enseignante, qui reste inchangée, va proposer aux élèves de travailler sur le thème des émotions afin de vivre l'école comme un lieu positif.

Il s'agira d'identifier les différentes émotions, de mettre des mots sur les sentiments éprouvés pour peu à peu les verbaliser afin de mieux communiquer ensemble. Le langage sera donc au cœur de ce projet, mais pas seulement, les élèves auront l'occasion d'exprimer leurs émotions à travers les arts visuels, le chant, le mime et le théâtre.

**Un projet qui a pour but d'améliorer le climat scolaire et le bien-être des élèves afin de favoriser la réussite de tous !**

**804**

C'est le nombre d'enfants scolarisés dans les 6 écoles de la commune lors de la rentrée 2017.

## ÉCOLE SAINTE-MARIE

L'année scolaire 2016/2017 s'est achevée en beauté pour l'école Sainte-Marie avec un spectacle musical et théâtral à la salle Ellipse de Chéméré.

Les parents sont venus applaudir leurs enfants mardi 27 juin, ce fut un beau succès !

Tous les élèves des Petites Sections au CM2 ont travaillé tout au long de l'année autour de ce projet. La mise en scène est l'aboutissement d'un travail sérieux et de qualité dans notre école ! **Nous remercions vivement :**

- tous les membres de l'équipe pédagogique, les enseignantes, les ASEM,
- les bénévoles, l'APEL, Éric Lestang, Nathalie Boisserpe qui ont accompagné depuis le début de l'aventure les CM1, CM2 dans un centre musical pendant 4 jours à Baugé,
- à nouveau Éric Lestang pour son accompagnement en atelier de lecture en cycle 2,
- M. Robin à la musique,
- la mairie de Chéméré et ses employés pour le prêt de la salle !!

**MILLE MERCIS À VOUS !**

L'année scolaire 2017/2018 s'articulera autour d'autres projets avec un axe fédérateur lié au respect. Nous invitons un artiste à venir développer ce thème avec tous les élèves et nous devrions créer des fresques murales dans la cour des primaires et une autre dans celle des maternelles.

Les peintres et l'art guideront nos pas tout au long de cette année. Ce projet est entièrement financé par l'APEL. Les associations de l'école, APEL et OGEC sont très dynamiques. En accord avec le chef d'établissement, elles proposent une rénovation de la cour maternelle avec de nouveaux sanitaires, une nouvelle structure de jeux.

**UN GRAND MERCI POUR TOUT CET INVESTISSEMENT !**

Très bonne année scolaire à tous les membres de la communauté éducative qui œuvre au quotidien pour promouvoir le projet éducatif de l'établissement, au service des enfants.

# Zoom sur...

## LA RENTRÉE SCOLAIRE 2017/2018

## AMÉNAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES

La commune de Chaumes-en-Retz continuera de proposer les aménagements des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2017.

La commission municipale « *affaires scolaires* » travaillera en lien avec les équipes éducatives, l'inspecteur d'académie, les représentants des parents d'élèves, les associations (qui interviennent déjà sur les activités), et autres intervenants, pour envisager ou non le retour de la semaine à 4 jours à la rentrée 2018. Ce travail se fera donc en concertation avec un seul objectif : **respecter le rythme des enfants**.

De plus, la singularité de Chaumes-en-Retz, avec ses 3 bourgs, ses 3 écoles publiques, la compétence communale et intercommunale de l'enfance, nous amène à réfléchir posément à de nouveaux rythmes scolaires. Il ne faut pas oublier non plus que revenir à la semaine de 4 jours induit un changement d'horaires au niveau des écoles, mais aussi au niveau des transports scolaires. La municipalité n'est donc pas seule décisionnaire.

## POUR PRÉPARER LA RENTRÉE...

Des travaux sur la chaussée devant l'entrée de l'école Armelle Chevalier ont été réalisés pour rendre le cheminement piétons plus agréable et surtout en accord avec le référentiel PMR (personnes à mobilité réduite). L'emplacement pour les véhicules a aussi été remis aux normes

**Ces travaux sont en partie subventionnés par la réserve parlementaire de Monique Rabin.**

## INFORMATION IMPORTANTE

PROCÉDURE D'INSCRIPTION DES ENFANTS DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES ARMELLE CHEVALIER, CHARLES PERRAULT ET JEAN MONNET.

Les familles calmétiennes qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) dans une des écoles publiques communales doivent préalablement passer en mairie ou mairie annexe, munies de :

► Un livret de famille,
► Le carnet de vaccination à jour de l'enfant,
► Éventuellement un certificat de radiation de l'ancien établissement fréquenté.

## ÉCOLE NOTRE DAME

L'année scolaire 2017-2018 verra la fin du projet, débuté il y a 2 ans, portant sur l'étude des pays européens et de la France en particulier.

Les élèves participeront à diverses activités :

- Les CM1/CM2 partiront en classe transplantée en avril à Batz-sur-Mer,
- les enfants de la GS au CM2 bénéficieront de séances de piscine,
- le « prix des incorruptibles » sera proposé en maternelle et en CM,
- les CE participeront au prix « lire ici et là » avec la bibliothèque de Chéméré, les CP au prix des « petits lecteurs du bord de mer »,
- l'élection des délégués aura lieu en octobre pour une première assemblée d'enfants avant les vacances de la Toussaint,
- l'année sera clôturée avec notre kermesse et une matinée autour du projet.

Un étudiant **Erasmus** est attendu au sein de la CLE (Communauté Locale Éducative) pour des interventions en anglais. Comme chaque année, le pôle manifestations de l'OGEC proposera le marché de Noël et diverses animations auxquelles les Calmétiens sont invités à participer.

### *A noter !*

Portes ouvertes de l'école Notre-Dame, le dernier samedi de janvier.
Pour suivre l'actualité de l'école, découvrez notre site internet ***www.notre-dame-chemere.fr***

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

24/05 : Gabriel LE RÉTIF (A)
31/05 : Jade GAUTREAU (C)
01/06 : Pierre LE FORT (A)
09/06 : Zéphyr LELOU (C)
16/06 : Daphné GAZEAU (A)
19/06 : Nolan TAURON (C)
13/07 : Lila SOREAU (A)
25/07 : Louise TERTROU (A)
26/07 : Jason MOINARD (A)
27/07 : Nina GRUAND (C)
03/08 : Inès POUVREAU (C)
04/08 : William HOUBRE (C)
10/08 : Maël PORCHER (A)
10/08 : Loevann PLANTIVE (A)
20/08 : Tom TRAVER (A)
21/08 : Elyna DESMAS (A)
22/08 : Olivier DEBIEN (A)
25/08 : Natis GILLET LACHEVRE (C)

## DÉCÈS

05/07 : Marie-Danielle HOUDRÉ (GUÉRIN) (C)
11/07 : Bernard LIVET (A)
13/07 : Marie MELLERIN (MARIOT) (C)
20/07 : Léonce POTÉREAU (SIRE) (A)
23/07 : Serge LELIEVRE (A)
28/07 : Josèphe LEPAROUX (ROBIN) (A)
02/08 : Annick BOURGES (GEORGET) (C)
05/08 : Gérard LECUYER (A)
09/08 : Carine TAHIER (C)
13/08 : Serge-Gérard DUBOIS (A)
19/08 : Georges MANCEAU (C)
22/08 : Denise BROSSEAU (LAMOUR) (A)
22/08 : Lucienne CRÉPIN (BOURREAU) (A)
07/09 : Paul GONIDEC (C)

## MARIAGES

17/06 :
Yvan GROLIER/Christelle MELLERIN (A)
17/06 :
Marc BENGHERBI/Marie-Hélène THIAM (C)
20/06 :
Gaëtan GERBEAU/Véronique HERVE (A)
24/06 :
Jonathan LANDREAU/Sandy PLANTIVE (A)
24/06 :
Gauthier LORTHIOIS/Florence LIOGIER (A)
05/07 :
Joseph ROLSTON/Camille PIEGEAY (A)
08/07 :
Nicolas LEDUC/Aude GUILLOUX (C)
15/07 :
Olivier BATARD/Anne BORGNIAT (A)
15/07 :
Fabien FAUCONNIER/Diana GIRARD (A)
29/07 :
Christophe MAZAN/Natacha DEPOND (C)
05/08 :
Yvonnick GARNAUD/Marion MASSICOT (C)
12/08 :
Xavier KERMARREC/Stéphanie HAIE (A)
12/08 :
Frédéric GUERIN/Carine VESCOVO (A)
19/08 :
Frédéric DUJARDIN/Florence GUICHARD (A)
25/08 :
Mathieu GROSS/Marylène BRIERE (C)
26/08 :
François DENAMPS/Jennifer DAVIOT (A)
02/09 :
Gaëtan COUILLAUD/Lolita LE SÉHÉDIC (C)
09/09 :
Yannick LE ROUX/Emmanuelle GUILBAUD (C)

# Préparer les couples au mariage civil

**Voici ce que vous propose la commune de Chaumes-en-Retz en partenariat avec Cap Mariage (fédération regroupant des associations défendant le mariage civil dans toute la France) et la chambre des notaires de Loire-Atlantique.**

On le sait tous, le mariage est un choix important dans la vie d'un couple. S'y préparer semble une évidence… Si le mariage religieux comprend cette préparation entre le couple et la paroisse, il n'en est pas de même pour le mariage civil. Le mariage peut-être perçu ou vécu comme simple formalité rapide, administrative, sans que l'on mesure bien les enjeux de cet engagement.

La commune a souhaité mettre en place ce partenariat avec **Cap Mariage**, pour remplir son obligation d'information complète sur le droit de la famille (comme prévue au décret du 23 décembre 2017). Mais aussi pour aider les élus et les agents territoriaux dans la mission qui leur revient d'accueillir et d'assurer les unions.

L'autre raison est que de plus en plus de couples qui s'engagent dans le mariage ne connaissent pas toujours leurs droits et leurs devoirs. Ils traversent des difficultés liées à la vie à deux ou familiale, et arrivent à la séparation ou au divorce sans avoir souvent pu comprendre comment ils en étaient arrivés là !
Outre les conséquences psychologiques importantes, plus ou moins bien vécues, les séparations ont un coût énorme sur l'économie locale qui doit fournir plus de logements, plus de transports, plus d'aides aux enfants, plus d'aide sociale, plus de frais de justice… La société subit les conséquences humaines et financières de ces mariages loupés par manque d'accompagnement.

**Cap Mariage** propose des rendez-vous d'information, des réunions dans les mairies, avec des référents formés pour aborder divers points comme : le rôle de l'élu, le déroulement de la cérémonie à la mairie, la compréhension des articles du Code civil, les régimes matrimoniaux, la relation conjugale dans la durée, l'égalité homme-femme, la communication dans le couple, les questions à se poser avant de décider de franchir le pas, etc.
Autant de sujets importants à découvrir et à connaître lorsque l'on veut se marier. Qu'il soit classique, mixte, ou pour tous, le mariage est un engagement mutuel et citoyen.

**Cap Mariage** est apolitique, à caractère non confessionnel, s'interdisant tout prosélytisme religieux, politique, philosophique et ésotérique, respecte les personnes accueillies dans le cadre des associations et assure la confidentialité des échanges aussi bien dans les paroles que dans la conservation et la diffusion des documents.

***Plus d'informations : www.mariage-civil.org***

# Des anniversaires exceptionnels…

►Pour la première fois, la municipalité a décidé d'honorer ses centenaires, dans la maison de retraite Saint-Joseph, où résident les trois centenaires de la commune. Les trois personnes misent à l'honneur sont **Adrienne Imbert**, qui aura 102 ans en octobre, **Alice Boutin**, 101 ans en septembre, **Albert Leclève**, 100 ans depuis le 2 août.

►Noces d'or pour **Robert et Marie-France Bichon** qui sont à nouveau dit « Oui », 50 ans après !

**INFORMATION**
La mairie ne célèbre les renouvellements des vœux qu'à partir des 50 ans de mariage

# MUTUELLE COMMUNALE !

## Dernière ligne droite pour comprendre et choisir…

*Nous avions fait un article dans le précédent bulletin municipal, vous promettant de vous donner rapidement des informations quant à l'avancée du projet.*

La commission sociale a choisi deux acteurs de la santé et vous propose de vous expliquer tout ceci avec deux réunions publiques :

►Le **mercredi 27 septembre 2017** de 18h à 20h à la salle Ellipse avec les assurances AXA.

►Le **lundi 2 octobre 2017** de 18h à 20h à la salle Ellipse avec la MCRN (mutuelle cheminots région nantaise).

Nous comptons sur vous si vous êtes concernés ou intéressés par cette mutuelle communale, et pouvez, pour ceux qui en ont déjà une, sortir vos contrats afin de faire un comparatif…

**Rappel important :** les foyers bénéficiant de la **CMU** peuvent peut-être bénéficier de la CMUC (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) ou de l'ACS (Aide au paiement d'une complémentaire santé). **Renseignez-vous auprès de votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie, d'une assistante sociale, ou bien sur les sites internet www.info-cmuc et www.info-acs.**

# REPAS DES ANCIENS

Mercredi 4 octobre à partir de 12h à la salle Ellipse
Pour les 75 ans et plus.
Si vous n'avez pas reçu le courrier d'invitation ou si vous ne pouvez pas être présent au repas, faites-le savoir aux accueils des mairies.

# ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

## Un grand succès pour cette initiative !

Plus de 100 participants ont répondu présents à cette 1e édition de l'accueil des nouveaux arrivants de Chaumes-en-Retz !
Chaque famille s'est vue remettre un sac contenant le nouveau plan de la commune et le guide pratique 2017-2018. Une visite de la commune en car d'1h30, fut très appréciée, puis le retour à la salle Ellipse a donné lieu à des échanges avec les élus. S'en est suivie une invitation à visiter le forum des associations.

# 2 NOUVEAUX SUPPORTS D'INFORMATION À VOTRE DISPOSITION

## Au cours d'un été studieux, la commission communication a élaboré deux nouveaux supports

Ceux-ci sont sont désormais disponibles à l'accueil des mairies : il s'agit du nouveau **plan municipal** et du **guide pratique** 2017/2018 !

Depuis la création de la commune nouvelle en janvier 2016 et les changements de noms de certaines voies en avril 2017 (il existait des doublons dans les noms de certaines rues des communes historiques), nous ne disposions pas d'un plan actualisé de Chaumes-en-Retz. C'est désormais chose faite !

Le guide pratique recense, quant à lui, les informations-clés de la commune : les mairies, les salles à louer, l'annuaire des associations du champ social (aide aux personnes, enfance, seniors…), les démarches administratives, les numéros utiles, les sites d'intérêt de la commune… Si ce livret a tout d'abord été élaboré pour répondre aux besoins des nouveaux Calmétiens, gageons que sa consultation devrait intéresser bon nombre d'habitants.

*La commission Communication*

# Zoom sur...

## LA BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE
Un « coup de pouce » pour les 18-25 ans.

### Qu'est-ce que la Bourse au Permis de Conduire ? Pour qui ?

La Bourse au Permis de Conduire (**BPC**) est un dispositif mis en place en 2009 afin de favoriser la sécurité routière avec l'obtention de l'examen à la conduite mais aussi pour donner un « coup de pouce » aux jeunes un peu plus en difficulté financière...

### Comment ça marche ?

Le principe est simple : un jeune âgé de 18 à 25 ans, qui a besoin de passer son permis, mais dont les ressources ou celles de ses parents (s'il vit encore sous le toit familial) sont restreintes, peut déposer un dossier de demande de bourse.

En contrepartie, le jeune effectuera **une vingtaine d'heures de bénévolat dans une des associations* de la commune** partenaires avec la dite bourse.

Ce dossier est examiné en commission sociale qui donne, ou pas, un avis favorable, puis le soumet au conseil municipal qui vote la décision finale. Quand la bourse est validée en conseil, le jeune et l'auto-école en sont informés et la bourse versée sous conditions, directement au professionnel de la conduite.

* *Liste des associations partenaires sur **chaumesenretz.fr** ou en vous adressant à l'accueil des mairies.*

**☞Si vous voulez demander une bourse, permis B ou BSR, commencez par en faire la demande auprès de la mairie qui vous expliquera la marche à suivre.**
**Un RDV avec un élu de la commission sociale sera pris à la dépose de votre dossier avant de le passer en commission.**

### Avis aux associations

Vous souhaitez accueillir un jeune en bénévolat de façon pédagogique et ludique ?
vous pouvez peut-être devenir partenaire avec la municipalité dans l'opération **BPC** !
Dans ce cas merci de contacter la mairie qui vous mettra en relation avec les adjoints à la commission Sociale.

### Bilan depuis la mise en place :

2009 → 1 **BPC** demandée - 1 accordée
2010 → 1 **BPC** demandée - 1 accordée
2011 → 2 **BPC** demandées - 2 accordées
2012 → 0 **BPC** demandes
2013 → 2 **BPC** demandées - 2 accordées
2014 → 1 **BPC** demandée - 1 accordée
2015 → 4 **BPC** demandées - 4 accordées
2016 → 3 **BPC** demandées - 2 accordées – 1 refusée
2017 → 2 **BPC** demandées - 2 refusées

### L'évolution depuis 2009...

Depuis la création de Chaumes-en-Retz, la bourse au permis a été étendue à la jeunesse calmétienne de 14 à 25 ans, et comprend maintenant une **aide au Brevet de Sécurité Routière (BSR)** pour la conduite des deux roues. Le BSR est une étape importante pour les futurs conducteurs de scooters, la **BPC** peut aussi aider les familles en difficultés sur ce point.
Dans ce cadre, des conventions ont été passées, d'une part, avec l'auto-école de Chaumes-en-Retz, et d'autre part, avec des associations partenaires du projet et accueillant les jeunes pour effectuer leur bénévolat.
Quand le jeune remplit sa demande de bourse, il choisit 3 associations, à qui bien entendu, revient la décision finale de l'accueillir en fonction de leurs diverses possibilités au moment demandé.

### Toutefois, la commission sociale insiste sur le fait que la BPC n'est pas un dû et qu'elle n'est accordée que sous les conditions suivantes :

► de faibles ressources justifiées soit pour les parents si le jeune vit encore au foyer familial, soit pour le demandeur, si celui-ci vit dans son propre logement (*avis d'imposition, bulletins de salaire, Caf allocations...*),
► de la légitimité de la demande du jeune (*déplacements obligatoires études, emploi, missions, ruralité, raisons familiales...*),
► que la procédure de demande de bourse soit respectée en lien avec l'auto-école et les associations partenaires (du début à la fin),
► que le dossier soit instruit par la commission sociale qui en vérifie la bonne foi et les pièces justificatives fournies afin de le présenter au conseil municipal (*pour information, seule la commission sociale voit ces renseignements, le conseil vote sur l'exposé qui en est fait*),
► que la philosophie « sociale » bourse / bénévolat soit respectée par le demandeur,
► que l'examen de conduite soit obtenu dans les deux années maximum qui suivent la demande, sans quoi la bourse sera annulée de plein droit.

***Bonne route à tous et prudence !***

# PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) – secteur d'Arthon en Retz

## Le nouveau document d'urbanisme (PLU) a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 19 juin dernier. Il est entré en vigueur le 4 juillet dernier.

La démarche nécessaire et obligatoire de transformation du Plan d'Occupation des Sols en PLU a duré environ deux ans et demi. Durant toute la procédure, les élus et notamment la commission urbanisme / PLU n'ont cessé de travailler afin de construire un document qui non seulement réponde aux exigences des textes de loi mais surtout aux enjeux d'un développement maîtrisé dans un cadre agréable à vivre pour toutes et tous et aux besoins de notre population en terme de diversité de logements.

Les principaux changements apportés dans le nouveau document d'urbanisme :

**➔La disparition de la notion de Coefficient d'Occupation des Sols (COS).**

Cette notion a été remplacée par le Coefficient d'Emprise au Sol (CES) et par celle d'espaces non imperméabilisés. Ceci aboutti à une augmentation du potentiel de construction sur une parcelle tout en préservant les capacités du sol à absorber l'eau et donc limiter le sur-ruissellement qui peut engendrer la saturation du réseau d'eau pluvial. Ainsi, des extensions ou ajouts d'annexes non autorisés jusqu'à présent pour cause de dépassement de COS pourront être réalisés.

**➔La notion de minimum parcellaire, 300 m² ou 700 m², existante dans l'ancien document, n'existe plus.**

De manière générale, le nouveau règlement assoupli les anciennes règles afin de libérer les potentiels pour les constructions existantes. Par ailleurs, afin d'être en conformité avec la loi, il encadre le développement des zones d'urbanisation futures et certains secteurs à enjeux par la mise en place d'Orientations d'Aménagement (OA) dont vous avez un exemple ci-dessous.

D'autre part, à travers la protection des boisements, des haies remarquables et des zones humides répertoriées, ce nouveau document encourage la préservation et la mise en valeur d'un patrimoine varié qui fait la richesse de notre commune que nous devons savoir transmettre. Ce nouveau document d'urbanisme est donc résolument orienté vers un développement harmonieux et équilibré du territoire communal. Pour vous renseigner sur le PLU du secteur d'Arthon, vous pouvez vous adresser au service urbanisme (***en mairie annexe de Chéméré du lundi au vendredi de 9 h à 12 h ou le lundi après-midi en mairie principale de Chaumes-en-Retz de 14 h à 17 h***).

L'élaboration d'un PLU est un travail de longue haleine et demande beaucoup de réflexions, de disponibilité, d'investissement, de la part de tous les élus. Je les remercie vivement pour leur participation sans faille, tout au long de ce temps. De très nombreux échanges, dans un esprit constructif, ont permis d'aboutir rapidement. Je remercie également tous les services sollicités pour nous aider, et qui ont pris à cœur ce travail.

*Joseph LAIGRE*

**Les orientations définissent des principes avec lesquels les projets d'aménagement doivent être compatibles.**
**Les flèches sont indicatives. La localisation précise des accès et le tracé des voiries et cheminements reste à la discrétion de l'aménageur ou des aménageurs.**

**Périmètre d'étude global** d'une superficie d'environ 2,1 ha, englobant

- un îlot Nord, d'environ 1,2 ha
- un îlot Sud, d'environn 0,9 ha

**Desserte viaire :**

Principes d'accès routier au secteur pour le desservir depuis la rue du Rocher : 2 possibilités proposées depuis la rue du Rocher

Principe de jonction routière entre les parties Nord et Sud du secteur : 1 à 2 jonction(s) maxi autorisée(s)

Possibilités de création d'accès directs aux constructions depuis la rue du Rocher (sous réserve de maintenir les possibilités de desserte interne de l'ensemble du secteur)

Action d'accompagnement : retraitement et sécurisation des différents modes de déplacements à prévoir (aux intersections)

**Cheminements "doux" (piétons, cyclables) :**

Desserte du secteur par les liaisons 'douces' depuis la rue du Rocher, dont

Continuité de cheminement 'doux' à assurer avec le secteur 1AU situé de l'autre côté de la rue du Rocher

Principe de liaison "douce" à assurer depuis le secteur vers le centre-bourg (liaison avec la rue de Nantes) jusqu'à la rue du Rocher

Principe de liaison "douce" entre la partie nord du secteur et la rue des Alouettes

Principe de liaison "douce" à assurer entre les parties nord et sud du secteur, de telle manière qu'une liaison 'douce' soit possible entre la rue du Rocher et la rue de Nantes autrement que par la rue des Alouettes

**Programme de logements dans des objectifs de mixité sociale**

Intégrer la possibilité de réaliser au moins 6 logements locatifs sociaux (sur 1 ou 2 îlots)

# CARRIÈRES DES CHAUMES

## Élaboration d'un plan de gestion

Dans le cadre d'un projet de mise en valeur des carrières, une étude approfondie du site est engagée. Pour ce faire, un inventaire exhaustif de la faune et de la flore est actuellement en cours. Des plaques rectangulaires noires ont été déposées en plusieurs points afin de mieux observer les reptiles. Elles seront enlevées à l'issue des prospections.

En fonction des enjeux identifiés, le plan de gestion conduira probablement à la réglementation de certaines activités sur le site, notamment en ce qui concerne l'accès des engins motorisés, et à des mesures visant à contrer les déversements réguliers de déchets.

Un comité de pilotage regroupant les personnes intéressées par le projet, les propriétaires, les riverains, etc. est prévu afin d'échanger sur les enjeux du milieu et les préconisations de gestion.

Nous avons le plaisir de vous convier à une réunion d'informations le **Jeudi 19 octobre 2017 à 20h30,** salle du théâtre d'ARTHON.

Lors de cette réunion pourront être abordés également les projets de la commune dans leurs grandes lignes et les travaux en cours.

# LE TRI DES PAPIERS

## Les papiers triés et déposés dans les colonnes d'apport volontaire de couleur bleu sont recyclés !

En triant vos papiers, vous participez au développement d'une économie durable et circulaire dans laquelle les vieux papiers sont des ressources pour demain.

**Attention !**
Les papiers ne doivent plus être déposés dans les bacs jaunes. Ces derniers peuvent être refusés à la collecte si la présence de papiers est constatée.

**Le bon geste :**
Déposer ses papiers dans les colonnes d'apport volontaires de couleur bleue disponibles sur l'ensemble du territoire de Pornic Agglo Pays de Retz.

***Plus d'information sur le positionnement des points tri sur :***
- ***www.trionsensemble.fr***
- ***www.pornicagglo.fr***
- ***www.chaumesenretz.fr (VIE PRATIQUE - environnement)***

# NOUVEAU À LA SICAUDAIS

## SoinSanté et la maison paroissiale !

Après d'importants travaux de rénovation et réaménagement, l'ex-agence postale de la Sicaudais accueille désormais une association de soins et la maison paroissiale.
SoinSanté est une association de soins infirmiers, basée à Saint Père-en-Retz, présente dans huit communes du Pays de Retz. Deux infirmières de l'association effectuent, sans rendez-vous, toutes les prescriptions médicales, soins, injections, prélèvements depuis le 1er juillet.
La maison paroissiale pourra, elle, y assurer ses permanences, l'accueil des familles pour les sépultures, préparation des baptêmes...
Deux entreprises ont réalisé, respectivement, la réfection de la toiture et celle de la partie sanitaire du bâtiment, et nos services techniques municipaux ont effectué la réfection complète et la préparation de l'intérieur du bâtiment.

***SoinSanté, 16, place Sainte-Victoire, à la Sicaudais. Accueil du lundi au samedi, entre 9 h et 9 h 15, sans rendez-vous.***
***Renseignements au 02 40 21 70 88.***

# LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE

Notre commune (5 000 habitants dans le bourg) de par son emplacement géographique privilégié au cœur du Pays de Retz, sa desserte routière départementale Nantes-Pornic, sa vie associative riche, ses services variés, est devenue un espace très recherché. Nous comptons sur la commune plus de 200 entreprises. En 2016/2017, plus d'une vingtaine se sont installées. Ce potentiel nous pousse à valoriser encore plus le volet économique de notre ville.

## AQUAPRODUCTION évoquée dans l'émission « C dans l'air »

L'évocation de l'entreprise Aquaproduction relocalisée sur la commune et son influence bénéfique pour le commerce local a été soulignée dans l'émission grand public « C dans l'air » diffusée sur France 5 cet été.

Nous nous félicitons également de la relocalisation des activités de l'entreprise STRADAL, initialement basée aux Sorinières, et centralisée aujourd'hui à la Feuillardais. Les activités sont ainsi maintenues et l'emploi sauvegardé.

Pour conserver une belle vitalité à cette activité économique, il faut créer des synergies aujourd'hui et pour le futur. Dans les deux PLU validés, des espaces de développement économique ont été prévus. À la Feuillardais, ce sont 20 ha ; dans la zone d'activité du Chemin Saulnier, un complément est programmé près des terrains achetés par l'entreprise Kuhn-Blanchard ; à la Boizonnière, un espace est également programmé.

## Un ensemble commercial dans le bourg de Chéméré ?

Pour dynamiser un peu plus le commerce local, qui reste de la compétence communale (contrairement au développement industriel), nous réfléchissons à différentes actions que nous pourrions conduire afin de renforcer ce secteur. Ainsi, sur le secteur de Chéméré, rue de St-Hilaire, l'équipe municipale réfléchit à la construction d' un ensemble commercial qui permettrait au nouveau boulanger de créer un espace moderne et fonctionnel, et par la suite à d'autres commerçants (tels que la fleuriste et la pharmacie) de venir s'installer dans des locaux plus grands. Mais il faut penser aussi à d'autres enseignes comme un café couplé à une restauration rapide. Sur le secteur d'Arthon, nous espérons que le projet de la boulangerie de se déplacer place du Relais se concrétisera et entraînera dans son sillage d'autres commerces ou services qui pourront investir les cases prévues à cet effet. Sur le secteur de la Sicaudais, nous nous activons à faire revivre le commerce de proximité. D'autres réflexions sont menées avec l'aide de professionnels, ceci afin de satisfaire au mieux les attentes de la population de Chaumes-en-Retz.

## Les marchés, exemples du dynamisme local !

Quant à nos deux marchés, celui du secteur de Chéméré le mardi matin (qui existe depuis octobre 2014) et celui du secteur d'Arthon (place du Relais le vendredi soir à partir de 17 h) ils sont de bons exemples de ce dynamisme local qui profite à chacun. Cela fait déjà 6 mois que le marché sur le secteur d'Arthon a vu le jour sur la nouvelle et agréable place du Relais. C'est une façon d'animer notre territoire. De nombreux commerçants ont répondu avec enthousiasme à notre appel et se sont lancés dans l'aventure. Les Calmétiens et Calmétiennes se sont appropriés cet événement, créant un véritable espace de vie sociale. Chacun est heureux de pouvoir acheter, chaque vendredi, le nécessaire et le superflu, de déambuler parmi les étals, d'apprécier les produits variés, de retrouver des amis, de papoter, de faire ses courses pour le week-end...

À partir de janvier 2018, un paysan-boulanger (La ferme des Champs Libres) viendra nous proposer son pain bio. Un apiculteur sera également présent.

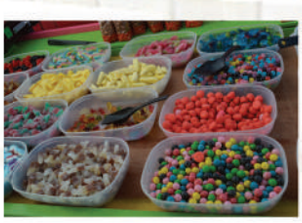

**Si vous êtes commerçant, intéressé par le marché, prenez contact avec la mairie ou envoyez un mail à :**
virginieporcher@chaumesenretz.fr

# Zoom sur...

## LE MARCHÉ DU VENDREDI SOIR
Place du Relais, Arthon en Retz, à partir de 17 h

Karine GUILLOTREAU
*Au faisan de Retz* - **Charcuterie**

Christophe CHOUQUET
**Huîtres, coquillages**

Myriam et Jacques CHAUVIN
*Multimets* - **Plats cuisinés**

Jérémy LEVACHER
**Primeur bio**

Sébastien AULANIER
**Fromager**

Stéphane BENESVILLE
*Mr Olive*
**Olives, tapenades, tomates séchées**

*Frais Soleil*
**Primeur**

Gilles LELEU
*Les fleurs de Saint-Michel*
**Fleuriste**

Gérard et Martine CORBEL
**Bonbons, chichis, barbapapa**

Pierrick GADEBOIS
*Pierrick Pizzas*
**Pizzas, paninis**

Mickaël RIFLET
*Plats gourmands*
**Crêpes et galettes**

Anicia MARCHAND
*Le champ des oiseaux*
**Poulets bio**

Mélanie PINSON
*La P'tite Merçouquette*
**Mercerie, bazar**

## N'oubliez pas !!

Le marché du mardi matin, sur le parvis de l'église de Chéméré

- **Jérémy Levacher (primeur bio)**
- **Karine Guillotreau (charcuterie)**
- **Mélanie Pinson (Mercerie)**

Les « produits de la mer » le dimanche matin devant le bureau de tabac de Chéméré

- **Christophe Chouquet (huîtres, coquillages)**

# OSTRÉICULTEUR

## Christophe CHOUQUET

Il reprend le point de vente du dimanche de M. et M^me^ Laidin suite à leur départ en retraite prévu début septembre. L'entreprise à la particularité de produire des huîtres en baie de Bourgneuf et de les affiner dans les marais de Bouin mais aussi de produire des huîtres dans le Golfe du Morbihan près de Sarzeau et de proposer ainsi des saveurs iodées distinctes et reconnaissables des amateurs d'huîtres ! Elle propose également d'autres coquillages comme les palourdes, moules, bigorneaux, huîtres plates au fil des saisons. Le tout avec le sourire et les conseils éclairés de notre vendeur. Voilà en quelques mots l'approche proposée. Cela permettra d'assurer la continuité de la qualité de l'offre des prédécesseurs avec bien entendu le souci de satisfaire dans la durée la clientèle de détail chère à notre exploitation.

***Reprise du point de vente sur la commune (secteur Chéméré), chaque dimanche de 8h30 à 12h30 à compter de la mi-septembre. Présence également sur le marché du vendredi soir place du Relais, Arthon en Retz à partir de 17h.***

# ÉNERGÉTICIENNE ET ARTISTE !

## Caroline CLOAREC

Je suis là pour aider les personnes désireuses de surmonter les épreuves, les blessures présentes sur leur chemin de vie. Ma démarche est de transmettre mes canalisations porteuses d'amour et d'espoir pour nous réconcilier avec notre enfant intérieur et d'harmoniser les chakras. Chaque séance est un véritable travail d'amour avec bienveillance et respect. Retrouvez-moi sur mon site professionnel **Elswing.fr** pour faire ma connaissance.

En tant qu'artiste, mon projet est d'intervenir auprès des écoles afin de faire découvrir aux élèves l'art du portrait dans le but d'apporter aux enfants le goût du dessin ainsi qu'une culture de la sensibilité. L'étude du portrait permet aux enfants de vivre une expérience émotionnelle, les aider à sortir d'eux-mêmes, émanciper leur point de vue, porter un nouveau regard sur l'autre et exprimer leur sentiment. Grâce au dessin, j ai pu observer les bienfaits de cette approche sur des personnes en difficulté. Mon objectif est d'apporter la satisfaction aux enfants pour leur apprendre à avoir confiance en eux et découvrir une nouvelle passion en faisant d'eux de véritables coureurs d'art.

# MALADIES, INSECTES ET TRAITEMENTS DU BÂTIMENT

## Dominique GAUTIER

**Pourquoi faire diagnostiquer et traiter sa charpente et/ou ses murs?** En fonction de sa situation dans l'ouvrage, de sa mise en œuvre ou des conditions géographiques, le bois est sujet aux attaques d'agents destructeurs, insectes et champignons. Choisir et appliquer ces traitements nécessitent des connaissances variées quant aux diverses techniques d'application, aux espèces xylophages et matériaux de construction et reste la propriété de professionnels de la préservation des bâtiments. En effet, une simple fuite, un problème d'humidité ascensionnelle ou bien un mauvais entretien du bâtiment peuvent entraîner divers parasites (insectes) ou autres moisissures et champignons. Les traitements visent à éliminer ces parasites, à traiter les points sensibles et confèrent à la construction une protection durable et pérenne. Notre patrimoine est une valeur sûre, alors protégeons-le !

***Contact : SARL EPATH, 06 09 95 06 70***

# ORDICLIC

## Informatique

Mickaël DANAIS s'est installé sur notre commune en 2010. Titulaire d'un diplôme de technicien de maintenance en informatique et réseaux, il est originaire du Pays de Retz et a commencé son activité à son domicile. Très vite, les clients affluent du fait de son professionnalisme, sa disponibilité et de la satisfaction de ceux-ci. Son activité principale est le dépannage informatique à domicile.
Puis en 2015, il s'installe dans la galerie marchande du Super U, ce qui va lui permettre d'étendre ses compétences : dépannage et réparation en atelier ou toujours à domicile, assemblage informatique, désinfection et intervention contre les virus, maintenance des systèmes et vente d'ordinateurs, périphériques et accessoires. Ses clients sont des particuliers, des PME-PMI.

À partir d'octobre 2017, ORDICLIC va vous offrir un nouveau service : réparation de Smartphone et de Tablette. Vous pourrez soit déposer votre appareil à sa boutique de Chaumes-en-Retz, soit à la boutique au 6 rue Jean Monnet à Pornic (près de Décathlon).

***ORDICLIC – 09 67 28 26 42 ou 06 47 48 74 89 – ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h 30 - Galerie « Super U »-ZA LE BUTAIS, Arthon en Retz 44320 Chaumes-en-Retz.***

# ARCHE DE RETZ

## Vous manquez de temps pour promener votre chien ?

Vous partez en vacances et ne pouvez pas emmener votre animal ? Anne-Laure, créatrice de L'Arche de Retz est disponible pour répondre aux besoins de vos animaux de compagnie. Formée dans la vente en animalerie, détentrice du certificat de capacité et du diplôme d'éducateur canin-comportementaliste, elle vous propose des services personnalisés toute l'année sur tout le Pays de Retz.
Que ce soit visites à domicile lors de vos absences, promenade journalière mais aussi transport animalier, Anne-Laure met toute sa passion et ses connaissances pour le confort et le bien-être de vos animaux. La garde à votre domicile peut se faire en une ou plusieurs visites quotidiennes avec possibilité de ramassage du courrier et arrosage des plantes. Les promenades peuvent se faire seul ou avec plusieurs chiens !

***Venez découvrir la page Facebook : L'Arche de Retz***
***06 17 14 75 36 - archederetz@gmail.com***

# LE TRIOLET DE RETZ

## Les projets 2017

Grâce à son équipe de professeurs motivés et dynamiques, coordonnés par Boris Nikolic, le Triolet de Retz aborde cette rentrée 2017 avec de nouveaux projets ! C'est avec beaucoup de satisfaction que nous vous annonçons la réouverture de la classe de flûte traversière grâce à l'arrivée de Léa Benetti. Elle dispensera également les cours d'éveil, de découverte instrumentale et de FM 1e année.
Nous accueillons également, cette année, Patrick Muccio, qui animera la chorale et sera en charge des cours de technique vocale. En plus de notre participation régulière à des manifestations locales, quelques dates sont d'ores et déjà à noter sur vos agendas : **16 décembre 2017** (« concert rock » réunissant nos groupes de pratique collective et d'autres groupes locaux), **18 février 2018** (apéro-concert) et **26 mai 2018** (concert de fin d'année).
***Retrouvez-nous sur www.trioletderetz.fr ou sur facebook.***

# CHAUMES EN COMMUNS

## Notre site wiki, libre, gratuit, sans publicité.

Le wiki est un espace collaboratif sur le Web où chacun vient écrire, déposer un document, publier une photo. Dans le cas de CHAUMES EN COMMUNS, il s'agit de publier un document racontant Chaumes-en-Retz. Ce projet est soutenu par le département de Loire-Atlantique.

**Qui participe ?** Tout le monde, c'est le principe même d'un wiki
**Quoi ?** Histoire, patrimoine, associations, école, recettes de cuisine etc.
**Comment ?** En allant sur le site :

Depuis la page « Accueil », aller à la rubrique « Contribuez » pour « Lire et respecter la charte », « Créer un compte » et commencer!

Aujourd'hui 3 personnes portent le projet. Celui-ci n'existera qu'avec vous.
VOUS CONNAISSEZ L'HISTOIRE, ÉCRIVEZ LA !

PS :
actuellement il existe un logo que nous aimerions voir modifié. En attendant il est possible de reproduire celui-ci.

CHAUMES EN COMMUNS
Écrivez
Cartographiez
Partagez
Diffusez

# ARTHÉ COMPAGNIE

## L'Arthé compagnie propose 3 spectacles gratuits.

Au mois d'octobre, la troupe propose deux spectacles dans la salle de Chéméré et un dans la salle d'Arthon. Particularité de ces représentations, l'entrée est gratuite, libre à chacun de mettre dans le chapeau à l'issue du spectacle la somme souhaitée, suivant son appréciation, ses moyens.

►Samedi 14 octobre à 20 h 30 et dimanche 15 octobre à 15 h, théâtre de Chéméré : **L'origine du Monde**, une comédie de Sébastien Thierry, avec Denis Brazeau, Jean-Philippe Leduc, Nathalie Pajot, Hervé Leprévost, dans une mise en scène de ce dernier.
***Réservations au 02 40 21 21 03***
►Samedi 21 octobre, à 20 h 30, théâtre d'Arthon : **Entre deux Ô**, duo clownesque de la compagnie professionnelle la Caravane Compagnie, avec Anne Tifine et Anne Colin.
***Réservations au 02 40 65 07 91***

**BIBLIOTHÈQUE**
**« LE MARQUE-PAGE »**

***Tél. 02 40 21 30 37 10***
***10 rue Arthus-Princé, Chéméré***

OUVERTURES
Mardi, 16h30-17h30
Mercredi,11h-12h et 16h30-17h30
Samedi, 10h-12h
Dimanche, 11h-12h

PORTES OUVERTES
Samedi 18/11 :
10h-12h et 14h-16h

Dimanche 19/11 :
10h-12h

SPECTACLE
Samedi 11/11 à 20h30
**XOCOLATL**
*Histoires de chocolats*
Proposé par la « Compagnie du Passage ». Au théâtre de Chéméré. Spectacle tout public à partir de 5 ans.

***Pour être informés des animations prévues et des dernières acquisitions de la bibliothèque (romans, BD, documentaires, magazines, DVD), consultez le site de Chaumes-en-Retz, Rubrique Vie Associative «bibliothèques ».***

# ATELIER DE PEINTURE D'ARTHON EN RETZ

## Programme de l'atelier pour l'année 2017/2018

Deuis sa création en 1999, l'Atelier de Peinture a connu un succès croissant avec actuellement 50 adhérents.
Les cours reprendront le lundi 25 septembre 2017 et le jeudi 28 septembre 2017, ce qui concerne les « cours libres », et le vendredi 6 octobre 2017 pour les « cours de M. Le Cam.
Les cours libres ont lieu le lundi et le jeudi de 14 h 30 à 17 h 30.
Les cours de M. LE CAM ont lieu le vendredi de 14 h 30 à 18 h.
Nous continuons à mettre à la disposition des élèves une partie du matériel (peinture, chevalet) et à proposer quelques toiles à des prix intéressants

**PROJETS**
Une exposition aura lieu au « Super U » du 4 au 17 décembre 2017. Quelques élèves de l'atelier peignent sur place et font partager leur passion aux visiteurs. Cette manifestation sera d'ailleurs renouvelée du 4 au 17 juin 2018 au même endroit. Une « Porte Ouverte » aura lieu à l'atelier situé près de la Poste d'Arthon les 7 et 8 avril 2018 et permettra de présenter les travaux effectués en cours libres et avec le professeur. Bien sûr, notre atelier reste accessible au public pour voir ou participer aux heures habituelles d'ouverture : le lundi ,le jeudi et le vendredi de 14 h 30 à 17 h 30.

**COMPOSITION DU BUREAU**
BAZZONE Annick, présidente
BLESCHET Josiane, trésorière
CORGNET Therese, trésorière adjointe
PINSON Christine, secrétaire

**CONTACTS**
02 40 64 30 13
02 40 82 69 16

ouest-france.fr

# LES SECRETS DE CUISINE

## Animation dans les bibliothèques de Chaumes-en-Retz

Pour la deuxième année, les bibliothèques d'Arthon et de Chéméré vous proposeront, du **21 octobre au 26 novembre 2017**, une exposition commune dont le thème sera la cuisine.
Des objets, des livres… mais aussi bien sûr des recettes familiales !
La recette familiale : celle qui fait le bonheur de nos tablées, celle qui est un « secret » transmis de génération en génération, celle qui nous fait voyager en souvenir d'une autre époque, d'un autre pays, celle qui nous fait fermer les yeux de bonheur et saliver de plaisir.
Notre « *petite gorgée de bière* » à la Philippe Delerm, notre « *madeleine* » de Proust.

Nous comptons sur vous pour étoffer l'exposition. Pourriez-vous nous confier des documents ? Nous recherchons cahier, livre, carnet où sont consignés vos succès culinaires. Vous nous indiquerez, dans ces documents, « LA » recette que vous aurez choisie (soit vous la présentez vous-même, à votre façon, soit vous nous la confiez pour la mettre en valeur). « La cerise sur le gâteau » serait d'y joindre quelques souvenirs, quelques rires ou anecdotes s'y rapportant...

Vous pouvez dès à présent nous contacter pendant les permanences pour tout renseignement et proposition.

Le dépôt se fera jusqu'au 30 septembre auprès des bibliothèques. Les documents confiés vous seront restitués début décembre.

**Bibliothèque d'Arthon**
Rue des Moutiers
09 80 59 25 65
bibliotheque.arthon@free.fr

**Bibliothèque de Chéméré**
10, Avenue Arthus-Princé
02 40 21 30 37
bibliotheque.chemere@orange.fr

# AAR - CHANTIER EN COURS :

La gouvernance de l'association

**Gouvernance quésaco ?**
Etymologie : de l'anglais, *governance*, gouvernement, venant du latin *gubernare*, « diriger un navire ».
Selon **Governance Institute**, la gouvernance a « *pour but de fournir l'orientation stratégique, de s'assurer que les objectifs sont atteints, que les risques sont gérés comme il faut et que les ressources sont utilisées dans un esprit responsable* ».
Elle veille en priorité au respect des intérêts des adhérents et à faire en sorte que leurs voix soient entendues dans la conduite du projet.

**Pourquoi une réflexion sur ce sujet ?**
Depuis sa création en 1996, l'association évolue, avec au départ une porte d'entrée sur l'enfance, puis la jeunesse et récemment une ouverture vers le tout public avec l'agrément **Espace de Vie sociale**.
À chaque étape d'évolution, de nouveaux questionnements émergent ce qui nécessite de prendre du recul et de repenser la manière de s'organiser pour qu'elle soit en accord avec le projet.
Des temps de réflexions ont donc commencé début juin et vont se poursuivre jusqu'à fin décembre pour redéfinir une organisation.

**Le but ?**
À travers ce travail, le conseil d'administration souhaite améliorer la transparence et faciliter la participation de chacun en partageant les responsabilités.
Le fruit de ce travail sera présenté à l'assemblée générale de 2018.

***Ce sujet vous intéresse ? Contactez-nous !***
***Arthon Animation Rurale au 02 40 21 21 04 /aar.direction@gmail.com***

## UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS HEBDOMADAIRE

# AMICALE LAÏQUE DES ÉCOLES JEAN MONNET ET CHARLES PERRAULT

3e Salon du livre jeunesse

Le dimanche 15 octobre 2017 de 10 h à 18 h, salle Ellipse. Pour la 3e année consécutive, les auteurs jeunesse seront mis à l'honneur. L'occasion pour le jeune public de rencontrer des auteurs et d'échanger sur leur travail. Diverses animations seront proposées.

➔Participation des bibliothèques municipales !

***Entrée gratuite et ouverte à tous.***
***Informations : amicale44320@gmail.com ou 06 80 22 24 74***

## « Lire et faire lire » recherche des bénévoles !

Afin d'avoir des plannings agréables et des possibilités de remplacement, l'association « Lire et faire lire » recherche de nouveaux bénévoles. Pour les nouveaux bénévoles, une formation est mise en place ainsi qu'un accompagnement lors des premières interventions.
Depuis 2001, l'opération « Lire et faire lire » est proposée aux enfants de l'école Jean Monnet sous l'égide de l'amicale laïque. Quelques années plus tard, l'amicale laïque a proposé l'opération à l'école Charles Perrault, de la Sicaudais.
Aujourd'hui, 14 bénévoles interviennent pour les deux écoles. « *Lire et faire lire* » prévoit l'intervention de retraités bénévoles, auprès de petits groupes d'enfants, pour lire des histoires aux petits et faire lire à haute voix les plus grands.
***Renseignements auprès de Marie-Noëlle Briand, coordinatrice de l'opération au sein de l'amicale laïque, tél. 02 40 64 28 88.***

# CLUB DES RETRAITÉS SICAUDAISIENS

Tous les jeudis après-midi, la salle municipale du Plan d'Eau est ouverte à qui veut taper la belote, jouer à l'aluette, au tarot, au scrabble ou tout autre chose. Le but est tout simplement de créer du lien social, de rencontrer ses voisins et de se distraire en toute convivialité. En cours d'année, nous avons des rencontres et quelques sorties avec les retraités d'Arthon, de l'inter-club et de certains clubs du Pays de Retz. Le club amitiés et rencontre avec les aînés de La Sicaudais peut donc vous accueillir tous les jeudis à 14 h à la « salle du Plan d'Eau », sauf les jeudis fériés.
En 2017, nous étions 39 adhérents.

***Notez le !*** Le repas annuel 2017 aura lieu le jeudi 26 octobre, à partir de midi à la « SALLE DU PLAN D'EAU », à cette occasion, nous ferons une tombola avec les lots que vous apporterez. Conjoints, amis, pour 2018, ceux qui veulent nous rejoindre seront toujours les bienvenus et nous les invitons à notre repas.

Vous n'êtes pas encore retraité! Ne vous inquiétez pas, nous vous accueillerons aussi avec plaisir.
Vous avez des soucis pour vous déplacer! Là aussi on trouvera une solution pour aller vous chercher.

***Renseignements : Camille GUILBAUD (02 40 21 16 09), Georges GUERIN (06 89 39 22 97), Christian BROUSSARD (02 40 64 61 05 ou 06 89 87 47 77).***

# UN GRAIN DE SOLEIL DANS VOS « KEURS »

La 10e année de l'association aura été riche en activités et en rencontres humaines. En effet, pour débuter 2017, les chorales de « la Clé de Sel » de Villeneuve en Retz et « Chantevie » du Poiré sur Vie, nous ont offert un magnifique **concert** à l'église d'Arthon en Retz. Cette manifestation nous a permis de financer une partie du projet du mois de février.

Cette année, le projet humanitaire consistait à construire un **jardin des femmes** avec un puits, permettant ainsi à une partie de la population de Toubacouta et de ses villages voisins de bénéficier d'un peu de nourriture et d'un revenu. Pour cette mission, 2 membres de l'association sont partis avec 11 jeunes des quartiers nord de Saint-Nazaire et un de leurs éducateurs. Les jeunes ayant monté leur projet eux-mêmes (sous l'aile de la maison de quartier et de l'association), ils ont multiplié actions et manifestations pendant 2 ans, leur permettant ainsi de financer leur voyage et une partie des fonds pour l'élaboration du jardin. Les jeunes Nazairiens ont d'ailleurs diffusé un film retraçant leur projet de A à Z au Cinéville de Saint-Nazaire. Une aventure très riche en expériences et en émotions pour tout le monde !
Au mois d'avril, Un Grain de Soleil dans vos « keurs » a aussi eu le plaisir de recevoir la compagnie de la Bernerie en Retz, pour une **représentation de la pièce « Nature et découverte »** au théâtre d'Arthon en Retz. La troupe a fait preuve de générosité en nous offrant l'intégralité des recettes de la soirée.

Ensuite, au mois de juillet, notre association a organisé un **tournoi de basket** avec équipes mixtes. Cette 1ère édition s'est révélée être un véritable succès !! Ambiance conviviale et chaleureuse, rythmée par la gracieuse participation du DJ « Iron Mike » de Nantes.

Enfin, pour clôturer cette année, nous aurons, encore une fois, le plaisir de recevoir **l'ensemble musical d'Henry Vauloup** et son chœur, ainsi que la **troupe dé Veuzes « Saint Yann »** pour un nouveau concert.
Un Grain de Soleil dans vos « keurs » remercie encore les bénévoles, les partenaires mais aussi à vous, participants à nos manifestations, pour votre soutien et votre générosité, car c'est grâce à vous que nous pouvons agir depuis 10 ans.

***Blog : ungraindesoleildansvoskeurs.over-blog.com***

# ASSOCIATION TERRE DE VIE

48 place de l'Aqueduc 44320 ARTHON EN RETZ www.terre-de-vie.info

## Rencontre le samedi 30/09 avec Paco et Fernande CAGIGAO

« d'Achalay au PEROU »- Ouvert à tous !
Paco et Fernande Cagigao viennent du Pérou. Il y a plus de 30 ans, ils ont créé une ferme où ils accueillent des enfants issus de l'extrême misère, de la violence des quartiers périphériques de Lima. Avec une pédagogie de la bienveillance, de la rigueur, du travail bien fait, de la tendresse, de la valorisation, ils arrivent à récupérer des enfants et des jeunes pour en faire des adultes responsables.

Maintenant en retraite, ils continuent d'assurer pour ces enfants et ces jeunes une figure parentale forte, qui les aide à se reconstruire. Ils viennent partager leur expérience forte. C'est donc une demi-journée gratuite, conviviale.

***Renseignements :***
***02 40 21 15 16 ou terredevie@free.fr.***
***Programme – samedi 30 septembre, salle des Genêts, Arthon en Retz – 11 h : Accueil, 12 h 30 : apéro, Repas partagé (apporter 1 plat salé ou sucré, chacun apporte son couvert complet ou pique-nique) – 14 h-17 h : rencontre conviviale, nouvelles de l'Action, des enfants, la pédagogie de la résilience. Questions-réponses… Ouvert à tout public, gratuit.***

# MINI SPORT

Moi aussi, j'ai mon sport !

Découverte et initiation aux sports pour les 3-6 ans pour s'amuser, se dépenser, grandir et mieux choisir sa future activité.

**Le mardi de 17 h à 18 h (3-4 ans) et de 18 h à 19 h (5-6 ans) à la salle des Tamaris.**

Des jeux et des ateliers pour développer sa motricité, se repérer dans l'espace, savoir jouer avec les autres, mise en place des règles en utilisant des supports variés (raquettes, ballons, parcours, relais, jeux rythmiques, ultimate, sports collectifs, cirque, aïkido, lutte, lancer…).

# ZUMBA ADULTE/ADO

**Le mardi de 19 h 15 à 20 h 15 ou de 20 h 30 à 21 h 30 à la salle des Tamaris OU le vendredi de 18 h à 19 h à la salle des Genêts.**

Tous niveaux et accessibles à tous à partir de 14 ans. Prévoir une paire de basket pour la salle et une bouteille d'eau. Venez vous défouler et vous amuser !

# ZOOM KIDS

**Pour les 7-14 ans le vendredi de 16 h 45 à 17 h 45, salle des Genêts.**

Prévoir une paire de baskets pour la salle et une bouteille d'eau. Venez vous défouler et vous amuser sur de la musique rythmée !

***Cours dispensés par une professeur diplômée ZIN et CQP (ALS/AGEE). Contact : arthon.minisport@gmail.com***

# USC DANSE MODERNE

propose à vos enfants, à partir de 7 ans, des cours de danse tous les mercredi de 15 h 30 à 17 h (sauf vacances scolaires).

Les cours se dérouleront dans une salle située dans la mairie annexe de Chéméré.

***Renseignements : 06 82 87 52 64***

# ACADÉMIE ARTHONNAISE D'AÏKIDO

L'aïkido est un art martial non violent et pratiqué sans compétition. Il permet d'harmoniser le corps et l'esprit avec des techniques à mains nues ou avec des armes (Jô, Bokken, et tantô).

*« Le principe de l'aïkido n'est pas de rabaisser l'adversaire, mais de s'élever soi-même »* **Moriheï Ueshiba - fondateur de l'aïkido**.

Le club d'aïkido accueille les enfants à partir de 7 ans le mercredi de 18 h 15 à 19 h 30 au petit dojo derrière la mairie d'Arthon (PS : ce lieu est susceptible de changer en cours d'année). Le nombre d'inscriptions est limité à 10 enfants.

Le cours des ados (+ de 12 ans) et des adultes a lieu le vendredi soir dans la salle des Tamaris (salle omnisports d'Arthon) de 20 h 15 à 22 h.

Il est possible de s'inscrire en cours d'année et de faire un cours d'essai.

***Informations et inscriptions auprès de Pascal Elineau (06 79 18 75 77) ou Valérie Blanchard (06 38 38 70 05).***

# NOUVEAU !

Création d'une section de cross training

Depuis septembre 2017, la section gym de l'Étoile arthonnaise compte une nouvelle section : le cross training. Cette discipline propose des exercices alternant travail de cardio, renforcement musculaire, développement de l'équilibre, agilité, coordination…

Les cours seront dispensés par Sylvain Fouchard, animateur.

***Renseignements auprès de Sylvie Zentar (02 40 21 27 60)***

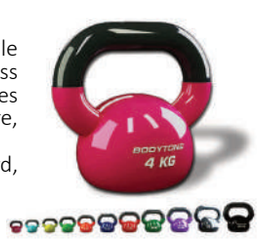

# L'ÉTOILE DU RANDONNEUR

La randonnée pédestre devient un sport incontournable dans le paysage national. Comme les autres associations de randonneurs, l'Étoile du randonneur de CHAUMES EN RETZ est reconnue pour la qualité d'organisation de ses randonnées annuelles : la Rando du Printemps et la Ronde des Étoiles.

Voilà une bonne raison pour s'inscrire au club de l'Étoile du Randonneur, pratiquer un sport convivial adapté à tous les niveaux d'effort et faire ainsi rayonner la qualité et l'accueil de notre commune.

En pratique :
L'Étoile du Randonneur organise des randos tout au long de l'année.
- Tous les lundis et jeudis matins de 9 h à 11 h.
- Tous les dimanches matin, soit en marche organisée à l'extérieur, soit entre nous.
- Le mercredi soir de 19 h à 21 h d'avril à septembre.

Nous sommes 89 licenciés (25 €/an la licence, assurance comprise).

### Les dates-programme des événements 2017

- Rando du Printemps : dimanche 12 mars 2017 (départ Salle Ellipse).
- Rando des Étoiles : 1er juillet 2017 (départ salle omnisports Arthon).

L'assemblée générale du 21 octobre 2016 a nommé les membres du conseil d'administration et le nouveau bureau s'est constitué comme suit :

Président et vice président : André GOBIN et Hubert PLISSONNEAU
Trésorière : Catherine MOREAU
Secrétaire et adjoint : Nicole PRAUD et Léon EVAIN
Responsable des circuits et sorties : Didier CLAVIER et Joël BOUYER
Responsable des sorties voyage : Xavier RICHARD
Communication Externe : Laurence GAUTIER
Membre : Yves TOQUEC

Depuis cette année vous pouvez trouver toutes les infos sur le nouveau blog de l'Étoile du Randonneur : **etoiledurandonneurjimdo.com**.

Pour toute information contacter :
André GOBIN : 06 32 32 12 47
Nicole PRAUD : 06 65 29 58 26
Mail : etoilerandoarthon44@gmail.com

## Balisage des itinéraires de randonnée

Quelques règles de sécurité et le respect d'autrui.

- En forêt plus que partout ailleurs faites attention au feu.
- Ne salissez pas la nature, ne jetez pas vos papiers et détritus.
- Respectez les plantations.
- Ne sortez pas du sentier, ne piétinez pas les jeunes semis.
- Ne dérangez pas les animaux que vous rencontrez.
- Si vous randonnez avec votre chien, la laisse est conseillée.
- Respectez les règles du Code de la route.
- Les sentiers traversent parfois des propriétés privées. Ces passages autorisés ne constituent nullement un droit de passage mais résultent d'un accord avec les propriétaires.

## Un Trek au Népal !

### Participation à la reconstruction d'un village..

À l'occasion du « tour des Annapurnas » au Népal, André GOBIN a pu découvrir cette région et faire de nombreuses rencontres. Quelques jours après son retour, un violent séisme d'une magnitude de 7,9 sur l'échelle de Richter faisait 9 000 morts. Il a donc décidé de récolter des dons à l'aide, notamment, de projections vidéos. L'une d'entre elles a été réalisée suite à la demande du club de marche de « Geneston ».

Ces projections ont permis de récolter environ 1 000€ qui ont été envoyés à « Kiran » son guide sur place au Népal, en effet, le petit village qui abritait sa famille et ses amis a été complètement anéanti. Depuis, grâce aux dons, la reconstruction est commencée. Depuis, André échange sans arrêt avec Kiran des nouvelles et cela a été une belle surprise de voir la banderole qu'il avait fait faire spécialement pour nous (photo ci-contre) !

***Pour plus d'explications, rechercher sur Internet en tapant "GOBIN André Népal".***

# RETOUR SUR LE GAZON POUR LES FOOTBALLEURS DE L'ARCHE FC

Les footballeurs de l'Arche ont débuté la saison. Comme l'an passé, l'encadrement des équipes est confié à Sébatien Cabat, épaulé par des bénévoles, qui l'assistent lors des entraînements, encadrent les équipes, arbitrent… Ces bénévoles, avec ceux qui nettoient les locaux, tracent les terrains, servent au stand bar et restauration, les supporters, sont la force du club.

Merci à tous !

Merci aussi à la municipalité, qui met à disposition cinq terrains gazonnés, et prépare, avec les responsables de l'Arche, le regroupement du club sur le site de la Pacauderie, à Chéméré.

Les inscriptions sont encore possibles dans toutes les catégories, à partir de cinq ans.

***Renseignements : Sébastien Cabat (06 12 06 20 50) et sebcabat@yahoo.fr - Jean-Marc Marchand (02 40 64 89 74 et au 06 80 07 82 33) - Site de l'Arche : http://arche-fc.footeo.com***

# DE NOUVELLES TENUES POUR LE CLUB CYCLO

## Le club présente ses nouvelles couleurs !

Afin de rajeunir les couleurs et de se mettre en accord avec le nom et le logo de la nouvelle commune (qui apparaissent désormais sur les tenues).

Avec l'aide de nos sponsors (Super U, MJJH et Laurent Avril) que nous tenons à remercier, nous espérons que ces nouvelles couleurs apporteront du dynamisme et de nouveaux cyclistes au sein du club.

# DE FIL EN AIGUILLE

## Atelier couture

Au 5 rue de Pornic, Arthon en Retz (près de la Mairie), Nelly, Louisette et Marie-Annick animent les ateliers de couture, une semaine sur deux, le lundi de 13 h 30 à 16 h 30 et le mardi de 20h à 22 h 30.

La cotisation à ces sessions, ouvertes aux débutantes comme aux couturières confirmées, est de 70 € pour l'année. Pour 21 €, un « pack 3 cours » permet de bénéficier de 3 séances, à prendre dans la saison.

***Renseignements et réservations : au local lors des cours OU en contactant Michelle DOUSSET (06 72 36 48 24), Marie-Paule LERAY (02 40 64 88 38), Angélina JOURDAN (06 81 71 25 11).***

# AEPPR GYM DOUCE D'ENTRETIEN

## Bien dans son corps

Les cours ont repris le lundi 18 septembre de 17 h 15 à 18 h 15. Ils sont animés par « Aude », animatrice diplômée. Ces cours ont lieu tous les lundis (sauf vacances scolaires) au complexe sportif des Chaumes.
Les cours s'adressent aux femmes et hommes à partir de 50 ans et sont adaptés à chacun afin que personne ne se trouve en situation d'échec. Le premier cours est gratuit.

Au programme : échauffements, étirements, renforcements musculaires, travail important sur la coordination des mouvements et sur la mémoire. Le tout sur un fond musical !

L'adhésion annuelle est de 92€, elle permet également d'autres activités proposées dans les communes voisines. Si vous voulez garder la forme, venez nous rejoindre, avec une bouteille d'eau, un tapis et votre bonne humeur.

***Renseignements et inscriptions :***
***au début de chaque cours ou au 02 40 64 85 45 ou au 06 24 70 04 05.***

# FORUM DES ASSOCIATIONS

Le samedi 2 septembre, la commission Vie associative organisait le 1er forum des associations de Chaumes-en-Retz.
Entre 10 h et 16 h et dans une bonne ambiance, 43 associations sportives, culturelles ou solidaires/humanitaires de notre commune sont venues présenter leurs activités à la population et enregistrer les adhésions annuelles.

*Merci aux associations pour ce moment de partage et de vie municipale et aux différents clubs pour leurs démonstrations !*

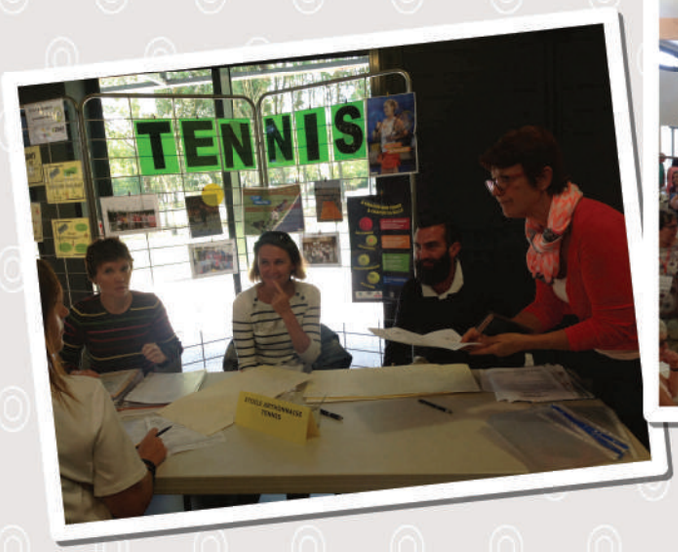

# À NE PAS MANQUER !

## ROCK EN CHAUMES, SAISON II

Pour la 2e année consécutive, l'association Chém'loisirs organise un concert Rock à la salle Ellipse.

Après une sélection faite via la page Facebook de l'association, voici les 3 groupes retenus pour la soirée du 14 octobre :

- **On Hair**
- **Ayers**
- **Tuxory**

Rendez-vous le **14 octobre** pour les voir en LIVE !!

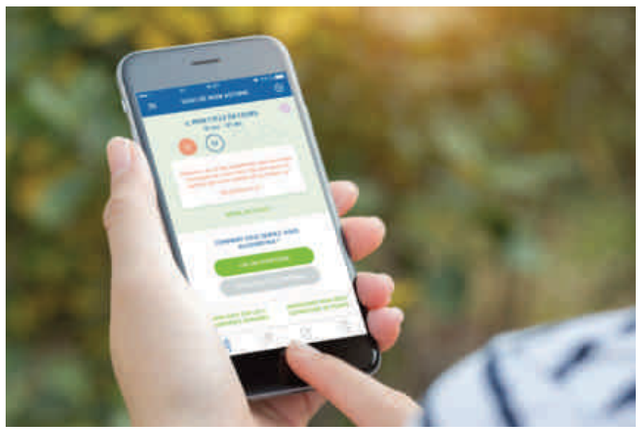

# CPAM 44

## Comprendre son asthme et apprendre à mieux le contrôler

En complément du suivi par le médecin traitant, l'Assurance maladie propose des services dédiés pour accompagner les personnes souffrant de maladies chroniques. Connaître les mécanismes de l'asthme, l'action des traitements, les facteurs déclenchants pour éviter les crises…

**Des informations validées par des experts**

En adhérant à ce service, vous recevez des newsletters tous les 2 mois ainsi que des brochures « Mieux vivre avec l'asthme », apportant des connaissances sur l'asthme, des conseils pratiques, des témoignages d'autres patients et de professionnels de santé...

**Une question ? Besoin d'un conseil ?**

Composez le 0809 400 040 (service gratuit + prix appel), des infirmiers-conseillers en santé de l'Assurance Maladie sont à votre écoute.

**Vous pouvez agir !**

En vous créant un compte personnel sécurisé dans l'espace prévention de votre compte ameli vous pouvez suivre vos principales données de santé, comprendre leur évolution et adopter les bons réflexes pour bien vivre avec votre asthme dans la durée.

Si vous avez entre 18 et 44 ans, que vous êtes suivi par un médecin traitant et rattaché au régime général, vous faites partie des 9 700 personnes asthmatiques en Loire-Atlantique invitées à bénéficier du service sophia. Inscrivez-vous vite si vous ne l'avez pas encore fait !

sophia
Le service d'accompagnement pour mieux vivre avec une maladie chronique.

**Nouveau !**

L'application Asthm'Activ, un programme de coaching personnalisé sur smartphone !
Téléchargeable gratuitement sur l'App Store ou Google Play Store,
cette application a été conçue en partenariat avec l'association de patients.
Elle permet de mieux connaître son asthme et d'être à l'écoute de ses symptômes :
elle donne une estimation du contrôle de la maladie,
propose des conseils pratiques pour prendre son traitement et mieux le comprendre.

L'asthme est considéré « bien contrôlé » si, au cours des 4 dernières semaines :

Il existe peu de symptômes durant la journée (pas plus de 2 épisodes/semaine).
Il n'existe pas de réveil nocturne.
La pratique des activités habituelles n'est pas limitée.
Le traitement de crise n'est pas utilisé plus de 2 fois/semaine.

# CARSAT PAYS DE LOIRE

Le nouveau dispositif MA DEMANDE DE RETRAITE EN LIGNE facilite les démarches au moment du départ à la retraite.

Les futurs retraités sont invités à utiliser ce nouveau service en suivant l'adresse suivante :
**www.mademandederetraitenligne.fr**

Ce service en ligne est gratuit

Plus besoin de se déplacer ! (Les pièces justificatives sont à fournir en ligne)

Le formulaire de demande est pré-rempli et personnalisé. Sécurité maximum garantie par ***FranceConnect***.

Carsat Retraite & Santé au travail

**Contre les frelons asiatiques**

**Faites des pièges dès maintenant !**

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide, coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixé par deux agrafes) pour faire un entonnoir.

Au fond de cette bouteille, versez : un verre de bière brune de préférence, un verre de vin blanc qui repousse les abeilles et un trait de sirop de cassis, framboise...

Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50 m ou 2 mètres. La pluie détruisant les phéromones qui attirent les frelons, il est nécessaire de renouveler le piège ou de le mettre à l'abri.

Chaque fondatrice piégée = un nid en moins !!

**Piégez à partir du 20 février jusqu'au 10 mai**
**Puis du 15 octobre à fin novembre**

Pour les apiculteurs seulement, piégez dans vos ruchers
**du 20 août à la fin novembre.**

Pour préserver l'écosystème, aidez les apiculteurs et l'ensemble des citoyens à lutter contre la prolifération du frelon asiatique.
C'est un geste citoyen et écologique qui concerne tout le monde, faites-le savoir autour de vous.

UnApla

# SEPTEMBRE

## MARDI 12 SEPT. – DIMANCHE 8 OCT.

**Chasse aux objets** – Proposée par l'amicale laïque Arthon en Retz et La Sicaudais - jeu gratuit ouvert à tous les enfants de 5 à 12 ans – recherche d'objets insolites dans les vitrines des magasins participants – nombreux lots à gagner – tirage au sort parmi les bonnes réponses lors du salon du livre jeunesse le 15 octobre 2017.
*Renseignements : 06 17 54 35 65.*

## MERCREDI 27 SEPTEMBRE

**Réunion mutuelle communale** – Proposée par la municipalité – à 18h à la salle Ellipse.
*Renseignements : 02 40 21 30 22.*

## SAMEDI 30 SEPTEMBRE

**Balade moto** – Organisée par le MCP les Joe Bar - réservations possible jusqu'au 15 septembre chez Laurence Caillaud.
*Renseignements : 06 98 51 92 22 / 06 63 68 13 36.*

**Les Papo'Thés** – « Jeux d'autrefois » - gratuit et ouvert à tous - proposé par Arthon Animation Rurale - de 10 h à 12 h à l'accueil périscolaire La Ribambelle, La Sicaudais.
*Renseignements : 07 69 42 21 77.*

**D'Achalay au Pérou !** – Rencontre avec Paco et Fernande Cagigao – journée proposée par « Terre de vie » - ouvert à tous – à partir de 11h, salle des Genêts, Arthon en Retz.
*Renseignements : 02 40 21 15 16.*

# OCTOBRE

## LUNDI 2 OCTOBRE

**La pause café** – Discuter, rencontrer, se poser – Tous les lundis de 13h30 à 15h30, maison des jeunes, Arthon en Retz – gratuit et ouvert à tous.
*Renseignements : 07 69 42 21 77.*

**Réunion mutuelle communale** – Proposée par la municipalité – à 18h à la salle Ellipse.
*Renseignements : 02 40 21 30 22.*

## LUNDI 9 OCTOBRE

**La pause café** – Discuter, rencontrer, se poser – Tous les lundis de 13h30 à 15h30, maison des jeunes, Arthon en Retz – gratuit et ouvert à tous.
*Renseignements : 07 69 42 21 77.*

## SAMEDI 14 OCTOBRE

**Théâtre** – Proposé par l'Arthé compagnie – « L'origine du monde », comédie de Sébastien Thierry – à 20h30 au théâtre de Chéméré.
*Renseignements : 02 40 21 21 03.*

**Concert** – Proposé par Chém'loisirs – « Rock en Chaumes » – à 20h30 à la salle Ellipse.
*Renseignements : 06 6 22 24 62 94*

## DIMANCHE 15 OCTOBRE

**Théâtre** – Proposé par l'Arthé compagnie – « L'origine du monde », comédie de Sébastien Thierry – à 15h au théâtre de Chéméré.
*Renseignements : 02 40 21 21 03.*

## DIMANCHE 15 OCTOBRE

**Salon du livre jeunesse** – Diverses animations proposées par l'Amicale laïque Arthon en Retz et La Sicaudais – Remise des lots de la chasse aux objets - De 10h à 18h à la salle Ellipse – entrée gratuite et ouverte à tous.
*Renseignements : 06 80 22 24 74.*

## LUNDI 16 OCTOBRE

**La pause café** – Discuter, rencontrer, se poser – Tous les lundis de 13h30 à 15h30, maison des jeunes, Arthon en Retz – gratuit et ouvert à tous.
*Renseignements : 07 69 42 21 77.*

## MARDI 17 OCTOBRE

**A la rencontre des habitants** – Soirée d'échanges « élus-habitants » pour présenter les projets en cours sur la commune – à la salle du Plan d'Eau à La Sicaudais à 20h30.
*Renseignements : 02 40 21 30 11.*

## MERCREDI 18 OCTOBRE

**A la rencontre des habitants** – Soirée d'échanges « élus-habitants » pour présenter les projets en cours sur la commune – à la salle Ellipse à 20h.
*Renseignements : 02 40 21 30 11.*

## JEUDI 19 OCTOBRE

**A la rencontre des habitants** – Soirée d'échanges « élus-habitants » pour présenter les projets en cours sur la commune – à la salle du théâtre à 20h30.
*Renseignements : 02 40 21 30 11.*

## SAMEDI 21 OCTOBRE

**Théâtre** – Proposé par l'Arthé compagnie – « Entre deux ô », duo clownesque de la compagnie professionnelle La Caravane.
*Renseignements : 02 40 65 07 91.*

## SAMEDI 21 OCT. - DIMANCHE 26 NOVEMBRE

**Exposition « les secrets de cuisine »** – Exposition proposée conjointement par les bibliothèques d'Arthon en Retz et de Chéméré – exposition de recettes de cuisine sur supports cahiers, livres, carnets…
*Renseignements : 09 80 59 25 65 (bibliothèque Arthon) ou 02 40 21 30 37 (bibliothèque Chéméré).*

# OCTOBRE (suite)

### DIMANCHE 22 OCTOBRE
**Concours d'Aluettes** – Organisé par l'UNC Chéméré – à 13h30 à la salle Ellipse – apporter son jeu de cartes – bar, bourriche, bottereaux et de nombreux lots !
*Renseignements : 02 40 64 89 94.*

### LUNDI 23 OCTOBRE
**La pause café** – Discuter, rencontrer, se poser – Tous les lundis de 13h30 à 15h30, maison des jeunes, Arthon en Retz – gratuit et ouvert à tous.
*Renseignements : 07 69 42 21 77.*

### JEUDI 26 OCTOBRE
**Repas annuel des retraités Sicaudaisiens** – à partir de 12h à la salle du plan d'eau, La Sicaudais – grande tombola.
*Renseignements : 02 40 21 16 09.*

### VENDREDI 27 OCTOBRE
**Les Zanimals de Supermarket** – Spectacle jeune public (dès 3 ans) proposé par Arthon Animation Rurale – à 15h30, complexe sportif des Chaumes – prix libre et conscient.
*Renseignements : 07 69 42 21 77.*

# NOVEMBRE

### DIMANCHE 5 NOVEMBRE
**Salon Zen** – de 9 h 30 à 18 h 30 – salle Ellipse, Chéméré – entrée gratuite et restauration sur place.
*Renseignements : 06 86 45 83 38*

### LUNDI 6 NOVEMBRE
**La pause café** – Discuter, rencontrer, se poser – Tous les lundis de 13h30 à 15h30, maison des jeunes, Arthon en Retz – gratuit et ouvert à tous.
*Renseignements : 07 69 42 21 77.*

### SAMEDI 11 NOVEMBRE
**Xocolatl** – Spectacle jeune public (dès 5 ans) proposé par la bibliothèque de Chéméré – interprété par la compagnie du passage – à 20h30, théâtre de Chéméré.
*Renseignements : 02 40 21 30 37.*

### SAMEDI 11 – DIMANCHE 12 NOVEMBRE
**Bourse aux jouets** – Proposée par l'amicale laïque Arthon en Retz et La Sicaudais à la salle des Genêts – dépôt des articles le 11 novembre de 10h à 17h et vente le dimanche 12 de 8h30 à 17h.
*Renseignements :*
*bourseauxjouets44320@gmail.com*

### LUNDI 13 NOVEMBRE
**La pause café** – Discuter, rencontrer, se poser – Tous les lundis de 13h30 à 15h30, maison des jeunes, Arthon en Retz – gratuit et ouvert à tous.
*Renseignements : 07 69 42 21 77.*

### SAMEDI 18 – DIMANCHE 19 NOVEMBRE
**Portes-ouvertes, bibliothèque de Chéméré** – Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h – le dimanche de 10h à 12h.
*Renseignements : 02 40 21 30 37.*

### SAMEDI 18 NOVEMBRE
**Les 10h du jeu** – Proposé par Arthon Animation Rurale – complexe sportif des Chaumes, Arthon en Retz.
*Renseignements : 07 69 42 21 77.*

**Soirée Choucroute** – Organisée par le Comité des fêtes de Chéméré – animation DJ West – à 19h30 à la salle Ellipse – tarifs, 20€ (adultes), 10€ (enfants).
*Réservations avant le 11/11 au 02 40 21 35 62.*

### LUNDI 20 NOVEMBRE
**La pause café** – Discuter, rencontrer, se poser – Tous les lundis de 13h30 à 15h30, maison des jeunes, Arthon en Retz – gratuit et ouvert à tous.
*Renseignements : 07 69 42 21 77.*

**Don du sang** – Organisé par l'association des donneurs de sang – salle de l'escale à Ste-Pazanne.
*Renseignements : 02 40 32 99 73.*

### SAMEDI 25 NOVEMBRE
**Les Papo'Thés** – Rendez-vous ouvert à tous pour prendre un café, discuter, jouer, échanger... - proposé par Arthon Animation Rurale - de 10 h à 12 h au Tourniquet (accueil de loisirs et périscolaire d'Arthon).
*Renseignements : 07 69 42 21 77.*

### LUNDI 27 NOVEMBRE
**La pause café** – Discuter, rencontrer, se poser – Tous les lundis de 13h30 à 15h30, maison des jeunes, Arthon en Retz – gratuit et ouvert à tous.
*Renseignements : 07 69 42 21 77.*

# DÉCEMBRE

### VENDREDI 1ER DECEMBRE
**Fête de Noël du Tourniquet** – à partir de 19h30 au Tourniquet.
*Renseignements : 07 69 42 21 77.*

### DIMANCHE 3 DÉCEMBRE
**Marché de Noël** – organisé par l'école Notre Dame – présence du Père Noël - à partir de 10h à la salle Ellipse.
*Renseignements : 02 40 64 85 15*

### LUNDI 4 DÉCEMBRE
**La pause café** – Discuter, rencontrer, se poser – Tous les lundis de 13h30 à 15h30, maison des jeunes, Arthon en Retz – gratuit et ouvert à tous.
*Renseignements : 07 69 42 21 77.*

### LUNDI 11 DÉCEMBRE
**La pause café** – Discuter, rencontrer, se poser – Tous les lundis de 13h30 à 15h30, maison des jeunes, Arthon en Retz – gratuit et ouvert à tous.
*Renseignements : 07 69 42 21 77.*

### SAMEDI 16 DÉCEMBRE
**Fête de Noël** – Organisée par Chém'loisirs – à partir de 14h devant l'église de Chéméré.
*Renseignements : 06 22 24 62 94.*

### LUNDI 18 DÉCEMBRE
**La pause café** – Discuter, rencontrer, se poser – Tous les lundis de 13h30 à 15h30, maison des jeunes, Arthon en Retz – gratuit et ouvert à tous.
*Renseignements : 07 69 42 21 77.*

## À NOTER

**Prochaine parution du bulletin municipal :**
- 20 décembre 2017

***Merci de transmettre vos articles AVANT LE 5 NOVEMBRE à mairie@chaumesenretz.fr (format « traitement de texte » impérativement)***

AUDIOPROTHÉSISTE
●RETZ'ENTENDRE – 4 rue du Cheval Blanc, secteur Arthon en Retz
Tél. 02 40 82 36 78

CORRESPONDANTS DE PRESSE
●LEPREVOST Hervé (OF) – Tél. 02 40 21 21 03 / 06 80 40 12 04
●ZENTAR Sylvie (PO, CPR) – Tél. 02 40 21 27 60

DENTISTES
●Cabinet LEQUY et HAMZA – Les Fausses Blanches, Chéméré
Tél. 02 40 21 26 45

DIÉTÉTICIENNE
●Axelle PENGAM – 27 rue du Cheval Blanc, Arthon en Retz
Tél. 06 72 17 59 91

INFIRMIERS
●Cabinet infirmiers libéraux AUGIERAS, AUGIERAS-GUIHOT, BARILLON, DAILLET – 34 rue de l'Église, Arthon en Retz.
Tél. 06 61 89 33 06 – 02 40 21 38 79
●Cabinet infirmiers libéraux SENARD & SAVARY (à domicile) – 8 rue de Nantes, Chéméré - tél. 06 79 08 09 12
●Centre de soins – 10 bis av. Arthus-Princé, Chéméré - tél. 02 40 02 47 79

KINÉSITHÉRAPEUTES
●Cabinet CHONY et LEEMANS – Les Fausses Blanches, Chéméré
Tél. 02 51 74 59 10
●Estelle GAIGNARD – 27 rue du Cheval Blanc, Arthon en Retz
Tél. 06 74 56 53 66

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES
●LABORATOIRE BMPR – ZA Chemin Saulnier, 2 rue Léonard de Vinci, Chéméré - Tél. 02 85 93 50 10 ou 02 51 74 04 22

MÉDECINS
●Docteurs EUMONT et PAVY GROSDIDIER – Les Fausses Blanches, Chéméré – Tél. 02 40 21 30 55
●Docteur GARDELLE – 15 rue des Moutiers, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 30 92

OPTICIEN
●Sébastien BOURDON – KIAVUE OPTICA - ZA du Butai, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 02 12

ORTHOPHONISTES
●Camille d'ESPINAY, Julia FAURE, Olivia BICHON et Marie BONNEAU – 20 rue du Cheval Blanc, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 35 50

OSTÉOPATHES
●Frédéric PENGAM – 27 rue du Cheval Blanc, Arthon en Retz
Tél. 06 69 26 01 37
●Cabinet CANTAT SIONNEAU – 11 rue du Brandais, Chéméré
Tél. 02 40 21 19 08
●Nawal HAMZA – 8 rue de Nantes, Chéméré
Tél. 07 86 94 84 37

PÉDICURE-PODOLOGUE
●Ronan POEDRAS – 27 rue du Cheval Blanc, Arthon en Retz
Tél. 02 40 64 21 89

PHARMACIE
●Pharmacie BRASSART – 16 Rue de Nantes, Chéméré
Tél. 02 40 21 23 80
●Pharmacie LEMEILLET-BARBIN – Super U, ZA du Butai, Arthon en Retz Tél. 02 40 21 30 08

VÉTÉRINAIRE
●Dr GRESANLEUX – ZA du Butai, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 37 86

**Samu 15**

**Pompiers 18**

**Police Nationale 17**

**Urgences 112**

**Centre anti-poison 02 41 48 21 21**

**Allo enfance en danger 119**

Le canal de Haute-Perche

## HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES

**Mairie de CHAUMES-EN-RETZ**
1 rue de Pornic, Arthon en Retz, 44320 Chaumes-en-Retz.
Tél. 02 40 21 30 11 – mairie@chaumesenretz.fr
●*Matin : du lundi au samedi, 9 h - 12 h.*
●*Après-midi : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 13 h 30 - 17 h.*
***Fermée le mardi après-midi.***

**Mairie annexe de CHEMERE**
6 rue de Nantes, Chéméré, 44680 Chaumes-en-Retz.
Tél. 02 40 21 30 22 – mairie@chemere.fr
●*Matin : du lundi au samedi : 9 h - 12 h.*
●*Après-midi : **fermée.***

**Mairie annexe de LA SICAUDAIS**
2 place Sainte-Victoire, Arthon en Retz,
La Sicaudais, 44320 Chaumes-en-Retz.
tél. 02 40 21 15 15
●*Matin : du lundi au samedi : 9 h - 11 h 45.*
●*Après-midi : **fermée.***

VILLE DE Chaumes en-Retz